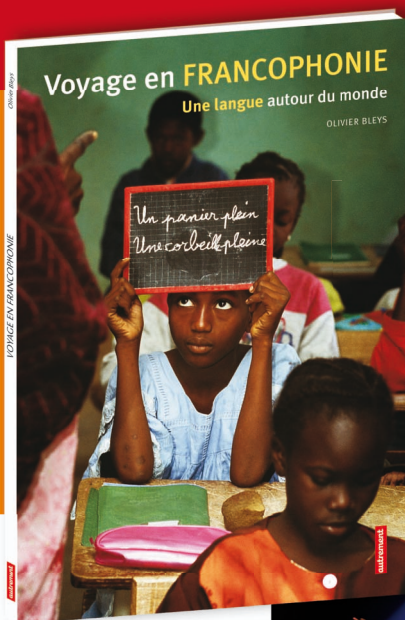


Voyage en FRANCOPHONIE

Une langue autour du monde

Pour fêter les 40 ans de la Francophonie, l'OIF et les éditions Autrement publient en mars 2010 un ouvrage clair et richement illustré sur l'aventure de ce grand mouvement humaniste et populaire.

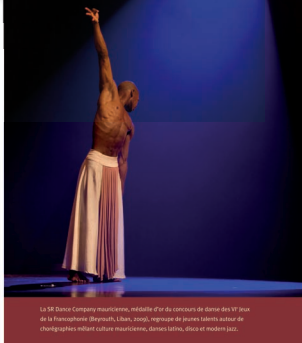


La diversité culturelle à l'honneur

La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, préambule aux Déclarations universelles, constitue un élément important dans l'actualité politique de l'Unesco avec la convention de 1992 sur le patrimoine mondial et celle de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, elle contribue à la préservation de la diversité culturelle. Cette convention représente également un succès pour l'OIF, qui compte parmi ses partenaires les plus actifs. Les premières ratifications de la convention, attestées à son entrée en vigueur, ont été de la part de pays francophones.

La convention poursuit trois objectifs : reconnaître le droit souverain des États d'adopter des politiques culturelles ; reconnaître la valeur spécifique des biens et services culturels en tant que porteurs d'identité, de valeurs et de savoir ; renforcer la coopération et la solidarité internationales pour favoriser les expressions culturelles de tous les pays.

Pour certains commentateurs, la convention pose les fondements d'un droit culturel international encore à inventer. D'autres estiment qu'elle constitue un préalable pour une mondialisation différente, un garde-fou contre les excès de la libéralisation. Financement opposé à la convention, les États-Unis ont multiplié les actions pour empêcher son adoption.



La Sa Dance Company mauricienne, gagnante d'un concours de danse des 17 pays de la Francophonie (Bourges), 2007. Photo : Bureau de presse de la direction de la chorégraphie culture mauricienne, danses latines, danse et modern jazz.

Le rôle de la langue

Le biennat mondial francophone a compris que la place de la francophonie internationale n'était pas acquise mais devait au contraire être reconstruite. Plusieurs Résolutions ont ainsi été votées dans le cadre de la Francophonie, consignant à la mise en œuvre progressif « diplomate linguistique » la nomination à partir de 1992 des parlements de la Francophonie auprès des principaux États membres de veiller au respect du multilinguisme ; la désignation des diplomates des pays membres ; un cadre-mecanisme de la langue dans ces mêmes institutions, etc.

Après pour le maintien du français, les institutions européennes ont été créées. Belgique et Luxembourg, son développement progressif à travers le monde. Aujourd'hui, le français est une des langues de l'Union et, en pratique, l'une des langues de travail des institutions de l'Union démocratique et internationale. Les francophonies, les germanophones, le deuxième grand bilinguisme en Europe (le français est la langue des trois villes où siègent les institutions : Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg) ; ces 27 membres (sauf le UK),

pour ces atouts et mieux assurer la place du français, l'OIF a initié un projet de renforcement des compétences en français des citoyens chargés du suivi des dossiers communautaires ; ce projet bénéficiera chaque année. En Afrique, où le français est plus présent que dans aucune autre langue internationale, l'OIF, associée aux agences francophones, forme des diplomates et fonctionnaires au sein des administrations dans cinq organisations africaines, continentales travaillant à nos employés internationaux.



« Un arbre de la langue, à Paris, 2007. Photo : Bureau de presse de la direction de la Francophonie, danses latines, danse et modern jazz.



- Format : 170 x 250 mm
- 64 pages illustrées
- 12 euros

EN 2010, LA FRANCOPHONIE FÊTE SES QUARANTE ANNÉES D'EXISTENCE.

Depuis 1970, ce mouvement d'initiative populaire, dont quatre hommes politiques ont permis l'expansion, s'est rapproché de son objectif : rassembler dans une même communauté les pays ayant le français en partage. La Francophonie revendique aujourd'hui 200 millions de locuteurs, présents dans 70 pays des 5 continents. Instance politique de rang international, à travers l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et des opérateurs spécialisés, elle exerce son action dans des domaines aussi divers que la culture, l'éducation, les droits de l'homme, la solidarité ou le développement durable. Ses efforts ne portent plus seulement sur l'affirmation de la langue française, mais sur la promotion d'une diversité culturelle et linguistique.

La Francophonie est-elle pour autant identifiée du grand public, et des francophones eux-mêmes ? Connaît-on sa structure, ses valeurs, ses missions ? En dressant un portrait complet de la Francophonie, cet ouvrage entend faciliter l'appréhension d'une des plus grandes communautés linguistiques du monde actuel.

L'AUTEUR. Olivier Bleys est écrivain, conférencier, lecteur permanent chez Gallimard. Il a publié une dizaine d'ouvrages, traduits en plusieurs langues.

BON DE COMMANDE – Conditions particulières

- De 1 à 4 exemplaires 12 € TTC
- De 5 à 9 exemplaires 11 € TTC
- De 10 à 49 exemplaires 10 € TTC
- Au-delà de 50 exemplaires 8 € TTC

(Les frais de port sont offerts pour la France)

Organisme/Société :

Nom/Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....

Tél. : Fax :

E-mail :

Les commandes doivent être envoyées aux Éditions Autrement, à l'attention de Catherine Gendrier

par e-mail : catherine.gendrier@autrement.com

par fax : 01 44 73 00 12 (Tél. : 01 44 73 80 00)

par courrier : Éditions Autrement – 77, rue du Faubourg-Saint-Antoine – 75011 Paris